

Le Champlainois

Bulletin municipal BUDGET 2011



DÉCEMBRE 2010

Maire : Jean-Robert Barnes
Conseillers (ères) : Raymond Beaudry Sonya Pronovost Claude Chartier
 Benoît Massicotte Mireille Le Blanc Gilles Patry

Ce bulletin contient :

MESSAGE DU MAIRE.....	2
PARLONS BUDGET.....	6
CONGÉ DES FÊTES.....	7
SKI DE FOND.....	8
DES NOUVELLES DU COMITÉ CULTUREL.....	8
RÉSIDENCE CHAMPLAINOISE : LA CONFIRMATION OFFICIELLE S'EN VIENT.....	9
LE REPAS DES VOISINS.....	9
POLITIQUE FAMILIALE.....	10
MIEUX VIVRE EN SANTÉ.....	10
TRANSPORT ADAPTÉ AU SERVICE DES CHAMPLAINOIS.....	11
AVIS : RÉCUPÉRATION.....	11
IMPORTANT : NUMÉROS CIVIQUES.....	11
SERVICE INCENDIE DE CHAMPLAIN.....	12
OMH DE CHAMPLAIN.....	12
NOËL DU PAUVRE.....	12
DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE.....	13

LE POSTILLON : ABONNEMENT.....	14
LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME	14
PROGRAMME RECYC-FRIGO.....	15
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE.....	15
MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX.....	16
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES.....	18
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	19

MESSAGE DU MAIRE

Chères Citoyennes et Chers Citoyens

Le conseil municipal de Champlain est reconnaissant de la confiance que vous nous manifestée.

Oui, l'année 2010 nous aura apporté son lot de réalisations et d'événements, mais c'est avant tout l'implication et les actions de nos gens bien actifs dans notre communauté qu'il faut se souvenir le plus.

Bâtir une communauté est un projet collectif et nous avons besoin de chacun de vous pour y parvenir.

Nous remercions les nombreux bénévoles qui œuvrent au sein des organismes communautaires, culturels et des loisirs. Vous êtes le cœur de Champlain.

Le plan d'action et les grandes orientations du budget 2011 sont :

- 1- Continuer notre recherche dans le but de rendre l'essence disponible sur son territoire.
- 2- Rendre à terme les projets déjà bien partis.
- 3- Continuer d'encourager le développement immobilier.
- 4- Favoriser l'implantation sur notre territoire d'industries légères et de commerce de détail
- 5- Continuer l'aménagement du terrain de soccer derrière l'école.
- 6- Finaliser l'installation d'équipements pour nous permettre de climatiser le gymnase au Centre du Tricentenaire.
- 7- Assainissement des eaux usées, régler les déversements non conformes.
- 8- Prévoir l'agrandissement ou la construction d'un nouveau garage.
- 9- Refaire le bâtiment de la prise d'eau de Batiscan
- 10- Continuer les mesures d'embellissements.
- 11- Adopter un règlement sur la pollution lumineuse
- 12- Modifier notre règlement sur le colportage
- 13- Améliorer notre réseau routier (asphalte, colmatage de fissures)

Rétrospective de l'année 2010

1. Après une demi-douzaine de rencontres patronales-syndicales avec chacun de nos groupes d'employés municipaux (site d'enfouissement et bureau municipal) le conseil municipal a entériné un accord de principe et accepté le renouvellement de deux conventions collectives pour une durée de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2013.
2. Résidence Champlainoise, le conseil municipal adresse ses plus sincères remerciements à toute l'équipe du conseil d'administration de la future résidence pour personnes âgées autonomes et semi autonomes ainsi qu'à tous ses partenaires. Souvent confronté à des embûches et malgré tout toujours prêts à se relever pour continuer de mener le projet à bon port. À son président Monsieur Robert Audet ainsi que Mesdames Jacqueline Tessier et Jeannine Harvey, Messieurs René Valois, Marcel P. Marchand, Robert Lafontaine, Raymond Beaudry et Germain Adam (Le Père du projet) merci pour le magnifique travail accompli depuis plusieurs années. Souhaitant voir aboutir cette belle réalisation au courant de l'année 2011.
3. Dossier aqueduc Rang St-Pierre, il a été difficile de synchroniser les différents éléments concernant l'arpentage des terrains convoités, l'acquisition de ceux-ci et les plans et devis des ingénieurs, nous avons bon espoir de pouvoir réaliser ce projet en 2011.
4. Dans le dossier du site d'enfouissement de Champlain la mise à niveau des vieilles cellules d'enfouissement et l'aménagement de la voie de contournement pour accéder au site via l'autoroute 40 de façon à éviter de circuler dans le cœur du village figurent dans les priorités du conseil d'administration de la régie. Le conseil d'administration a bon espoir de voir aboutir ce dossier en 2011, il y a des ententes verbales avec le ministère des Transports et de l'Environnement pour le tracé et la liaison à l'autoroute. J'espère vous annoncer de bonne nouvelle prochainement.
5. Nous avons fait l'acquisition de matériel informatique dans une perspective de développement durable. Chaque membre du conseil municipal a reçu un ordinateur portable afin de diminuer de façon sensible l'utilisation de papier et de faciliter les communications entre les membres du conseil et ses citoyens.
6. Le panorama aux trois entrées de notre municipalité est de beaucoup plus accueillant depuis l'ajout de deux panneaux de bienvenue supplémentaires nous remémorant notre année de fondation ainsi que le logo de l'association des plus beaux villages du Québec, dont notre municipalité est membre, ainsi que d'un panneau affichant nos 3 Fleurons. Ce qui contribue à notre fierté, valorise nos efforts d'embellissements et attire les visiteurs.
7. Toujours dans le but de pouvoir attirer de nouvelles familles sur son territoire, le conseil municipal a modifié son règlement pour l'obtention de la subvention à l'égard d'une construction neuve pour le remplacer par ce qui suit « un montant de subvention de 1 500 \$ sera octroyé pour une habitation résidentielle comprenant un seul logement, dont la valeur imposable est égale ou supérieure à 50 000 \$. Et d'autre part lorsque le nouveau bâtiment résidentiel comporte plus d'un logement le montant de la subvention versé au propriétaire sera de 1 000 \$ par logement pour un bâtiment dont la valeur imposable est de plus de 75 000 \$ au rôle d'évaluation ».

8. Départ à la retraite de Monsieur Jacques Lacroix après 12 années de loyaux services à titre de concierge et ouvrier d'entretien au centre du Tricentenaire. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite et le remercions encore une fois pour son dévouement et la satisfaction du devoir accompli. Par la même occasion, nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux employés municipaux monsieur Sébastien Chartier journalier au site d'enfouissement de Champlain et monsieur Michel Dufresne concierge et ouvrier d'entretien au centre du Tricentenaire. À tous les deux félicitations et du bonheur à travailler chez nous.
9. Amélioration du réseau routier des travaux d'asphaltage de la rue Jacob et de la route Marchand ont été effectués au courant de l'été dernier ainsi que plusieurs travaux réalisés par le Ministère des Transports entre autre l'asphaltage du Boulevard de la Visitation jusqu'à l'autoroute 40.
10. Dans le but de préserver un bâtiment patrimonial à vocation commerciale faisant partie du paysage du noyau du village de Champlain, le conseil a adopté un règlement visant à citer l'immeuble du 975, rue Notre-Dame anciennement petit garage Chez Gast à titre de monument historique, cette citation reflète la volonté de le conserver en bon état. Ce garage est représentatif du type d'architecture utilisé par la compagnie Champlain oil products limited pour ses points de service dans les années 1930.
11. Des acquisitions importantes et essentielles figurent dans les dépenses municipales pour l'année en cour soit l'achat d'un tracteur Ford 2010 ainsi que d'un souffleur neuf pour remplacer le tracteur versatile datant de 1996 qui demandait beaucoup d'entretien, l'achat d'un camion usagé 2006 à benne basculante assorti d'une grappe pour la neige pour les besoins municipaux, ainsi que l'achat de 300 chaises pour l'utilisation au centre du Tricentenaire en remplacement de celles endommagées et usées par le temps.
12. Une demande de subvention a été présentée pour autoriser des travaux d'assainissement des eaux usées pour les résidences de la rue Jacob et un emprunt pour le financement de ces travaux. La municipalité attend toujours la subvention gouvernementale.
13. Considérant que la municipalité a réalisé des travaux importants d'aménagement du quai et de la rampe de mise à l'eau, le conseil a estimé que l'utilisation de la rampe de mise à l'eau soit tarifée sur le principe utilisateur/payeur pour l'année 2010 et les années subséquentes sauf pour les canots et kayacs.
14. Lors du dernier congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités à Québec j'ai eu l'honneur de recevoir avec fierté des mains du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, Monsieur Laurent Lessard, une attestation de classification horticole. La municipalité a conservé ses 3 Fleurons dans le cadre du programme d'embellissement horticole à vocation durable, Les Fleurons du Québec. Merci à Véronique Dumas, notre spécialiste horticole, aux employés municipaux ainsi qu'à vous tous qui contribuez à embellir notre milieu de vie.
15. En compagnie de quelques collègues municipaux et plusieurs invités Ministres de différents paliers gouvernementaux, j'assistais le 31 août dernier à l'inauguration de la nouvelle usine de Nutra

Canada installée à Champlain sur les terrains appartenant à la Régie. Cette usine, alimentée en énergie par les biogaz du site d'enfouissement valorise ou redonne une deuxième vie aux petits fruits et légumes déclassés ou rejetés des productions en les réduisant en poudre pour la consommation sous forme de produits naturels. Nous souhaitons à son fondateur, Monsieur André Gosselin la bienvenue à Champlain et longue vie dans ce projet innovateur, créateur d'emploi et respectueux de l'environnement.

16. La programmation des Fêtes de la St-Jean ainsi que de Phares sur Champlain a remporté un immense succès. Nombreux furent les commentaires et encouragements de nos citoyens qui nous incitent à donner suite à de telles activités.
17. Des travaux de rafraîchissement au bureau municipal sont maintenant commencés, peinture et revêtement des planchers sont à l'honneur, nos employés pourront se prévaloir d'un nouveau décor en 2011.
18. L'Office Municipal d'Habitation complètera d'ici quelques semaines ses travaux importants de réfection et de mise à niveau de la Résidence Bon Pasteur (vieux couvent). Ces travaux, de l'ordre de 800 000 \$ entrepris le printemps dernier par la firme de Construction Richard Champagne de St-Tite viendront redonner une plus value à cet édifice d'architecture patrimoniale datant de 1882.
19. J'aimerais souligner que deux de nos concitoyennes ont célébré cette année leur centième anniversaire de naissance soit Mme Claire Sauvageau Chartier en août dernier ainsi que Mme Marie Rose Dontigny Toutant le 10 décembre. À toutes les deux, nous leur souhaitons encore beaucoup de joie, du bonheur et longue vie sous l'œil attentif et dévoué des personnes qui vous entourent.
20. N'hésitez pas à communiquer avec nos dévoués employés au bureau municipal ou vos membres du conseil municipal qui se feront un plaisir de répondre à vos questions ou de vous diriger selon vos besoins.

Madame Mireille Leblanc, Présidente du Comité culturel, Politique familiale, représentante du conseil au comité touristique, membre du comité des relations de travail

Madame Sonya Pronovost, Responsable au loisir, Politique familiale et à la bibliothèque municipale et scolaire, vice-présidente OMH de Champlain

Monsieur Gilles Patry, Membre du comité d'urbanisme, membre du comité des loisirs et responsable des infrastructures au centre du Tricentenaire.

Monsieur Claude Chartier. Président du comité d'urbanisme, lien avec les pompiers volontaires.

Monsieur Benoît Massicotte, Voirie municipale, achat d'équipement et pompier volontaire, administrateur OMH de Champlain

Raymond Beaudry, Président OMH de Champlain, Membre du conseil d'administration, secrétaire et responsable auprès du conseil de la Résidence Champlainoise, membre du comité des relations de travail et membre du comité pour la planification stratégique.

En cette période de l'année où il fait bon se retrouver en famille, j'aimerais au nom de mes collègues du conseil municipal, du directeur général et de l'ensemble du personnel de la municipalité qu'il me soit permis de vous offrir à chacune et à chacun d'entre vous de très Joyeuses Fêtes et une Nouvelle Année remplie de Joie, Santé et Prospérité.

Jean-Robert Barnes, maire

PARLONS BUDGET

Selon les dispositions de l'article 693-B de la loi 105 du Code municipal, le maire doit faire rapport de la situation financière de la Municipalité aux membres du conseil et à toute la collectivité.

Voici les cinq éléments traités dans ce rapport :

1. Les derniers états financiers.
2. Le dernier rapport du vérificateur.
3. Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours.
4. Les orientations générales du budget à venir.
5. La rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

1.1 L'administration

L'exercice financier 2009 s'est terminé par un surplus de 18 942 \$.

Au 31 décembre 2009, la Municipalité avait un surplus accumulé non affecté de 261 485 \$.

1.2 État de la dette à long terme

La dette totale de la Municipalité de Champlain s'élève à 3 013 000 \$. La portion de cette dette qui est à la charge des citoyens s'élève à 1 616 000 \$. Des subventions des gouvernements provincial et fédéral compensent pour l'excédent.

L'ensemble des citoyens rembourse un peu plus de 30 % des charges financières municipales. Tandis que des taxes d'améliorations locales sont perçues pour le remboursement de la majorité des dettes.

2. DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les livres de la Corporation municipale de Champlain ont été vérifiés par la firme Dessureault Leblanc Lefebvre, comptables agréés. Voici un extrait de leur rapport :

« À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. »

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Selon la dernière analyse de la direction des finances, la Municipalité devrait équilibrer ses dépenses et ses revenus avant l'appropriation de surplus.

● **Taux de taxes**

Cette année, la valeur de l'évaluation foncière sera de plus de 120 000 000 \$.

● **Taxes 2011**

	2010	2011
TAXE FONCIERE	0.65/100 \$ d'évaluation	0.674/100 \$ d'évaluation
IMM.NON.RESIDENTIEL	1.05/100 \$ d'évaluation	1.074/100 \$ d'évaluation
POLICE	0.1380/100 \$ d'évaluation	0.1281/100 \$ d'évaluation
AQUEDUC LOGEMENT	168.00 \$/par logement	218.00 \$/par logement
ORDURES	79 \$/par logement	110 \$/par logement
ENTR. ASS. EAUX	100/unité	152.5/unité
SPEC. AQUE	0.05530/100 \$ d'évaluation	0.05660/100 \$ d'évaluation
TRAVAUX ASSAINISSEMENT	59.23/unité	59.69/unité
TRAVAUX COLLECTEUR	241.75 \$	253.00 \$

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à la loi, nous déposons le traitement versé aux élus municipaux en 2010.

	<u>Salaire</u>	<u>Allocation non-imposable</u>
<u>Maire</u>		
Municipalité	12 650 \$	6 325 \$
M.R.C	3 086 \$	1 543.30 \$
R.G.M.R.M.	4 191.18 \$	2 095.52 \$
<u>Conseillers</u>		
	3 150 \$	1 575 \$

CONGÉ DES FÊTES

Pour la période des Fêtes, le bureau de la Municipalité sera fermé

du vendredi 24 décembre 2010

au lundi 3 janvier 2011, inclusivement

Pour toute urgence, veuillez laisser votre message sur le répondeur au bureau municipal (819-295-3979).



SKI DE FOND

L'hiver se pointe le bout du nez et vous avez sûrement hâte, comme nous, de farter vos skis de fond afin de vous élaner sur les pistes enneigées. M. Benoit Pintal nous ayant donné sa démission après plusieurs années de bon service, nous vous informons que M. Jocelyn Duchesne prendra la relève. Nous tenons à remercier sincèrement M. Pintal pour l'excellent travail accompli durant toutes ces années.

À Champlain, nous avons la chance de posséder de très beaux sentiers de ski de fond, grâce aux propriétaires qui nous permettent si généreusement de passer sur leurs terrains. Ceci vaut de l'or et nous les remercions grandement, tout en vous invitant à respecter leur territoire.

Il y a quelques changements apportés aux trajets ainsi qu'aux stationnements. En effet, il y aura désormais 2 places vous permettant de stationner vos voitures, soit du côté ouest sur le chemin du coteau ainsi que du côté est plus près de l'autoroute, où sera installé un abri tempo avec une table à pique-nique. Des supports à ski fabriqués habilement par M. Jean McClure seront également placés sur les deux stationnements. Des affiches seront installées et devraient vous permettre de repérer ces emplacements.

Il y a 2 ponceaux à réparer sur la Barnes et la Bourbeau, le comité de ski de fond s'y affaire. Les pistes La Bergeronne et la Pépin seront de nouveau disponibles. Il y aura environ 14 km de piste pour votre plus grand plaisir. Nous vous demandons un peu de patience afin que tout soit en fonction : après les grosses pluies du début décembre et la neige qui a suivi, l'eau abondante sur certaines pistes n'est pas gelée sous la neige, ce qui retarde l'ouverture de certaines d'entre elles.

Soyez assurés que tout est mis en œuvre pour vous permettre de profiter de ce service offert par votre municipalité qui se veut proactive dans la bonne forme physique de ses citoyens.

En espérant vous croiser sur les magnifiques sentiers de votre village.

Le comité de ski de fond : Mireille LeBlanc, Serge Bourbeau, Philippe Trudel, Robert Audet, Michel Brousseau, un merci spécial à Jean McClure

DES NOUVELLES DU COMITÉ CULTUREL

Après une année bien remplie d'activités de toutes sortes, l'équipe du *Comité culturel de Champlain* recharge ses batteries pour entamer l'année 2011. Nous nous affairons déjà à préparer la prochaine édition de *Phares sur Champlain* qui se tiendra du 29 au 31 juillet 2011.

Du côté de la Galerie du presbytère, les locaux ont été occupés du mois de mai jusqu'au 12 décembre, avec 9 expositions regroupant pas moins de 104 artistes, ce qui a permis la visite des lieux par environ 3500 visiteurs. La prochaine saison s'annonce prometteuse, car les locaux sont pratiquement tous réservés. La qualité de nos événements, la beauté du bâtiment, la modernisation du système d'accrochage et l'énergie déployée par le Comité culturel et la Fabrique font en sorte que la Galerie du presbytère a atteint une belle notoriété. Elle se démarque comme étant un excellent lieu de diffusion dans le milieu des arts.

Nous y tenions d'ailleurs notre premier Marché de Noël les 4 et 5 décembre avec 15 exposants répartis sur les deux étages du presbytère. Ce fût un succès et nous comptons bien récidiver l'an prochain, avec un tas de nouvelles idées en tête.

Comme vous pouvez le constater, une belle énergie culturelle gravite dans votre communauté et ceci, grâce à l'implication de plusieurs bénévoles qui ont à cœur le bouillonnement des arts et de la culture dans leur milieu.

Merci à tous, Mireille LeBlanc

RÉSIDENCE CHAMPLAINOISE : LA CONFIRMATION OFFICIELLE S'EN VIENT



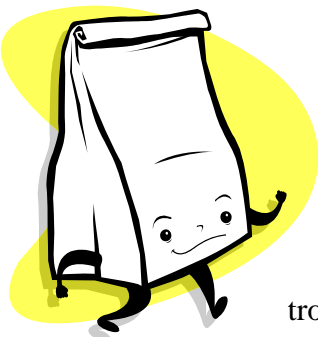
Mardi le 7 décembre dernier, madame Morin de la SHQ est venue rencontrer des membres du comité Résidence Champlainoise ainsi que l'architecte et la chargée de projet. Cette rencontre a permis de régler plusieurs petits détails sur les esquisses, sur le financement et le site. Il ne reste que des servitudes à enlever. Les dirigeants de la SHQ examineront le projet prochainement et une confirmation de leur acceptation devrait nous parvenir avant la période des Fêtes.

Bravo aux membres du comité qui ont travaillé sans relâche depuis près de trois ans pour permettre la réalisation de cette ressource résidentielle souhaitée depuis de nombreuses années afin que les personnes âgées en légère perte d'autonomie puissent continuer de demeurer dans leur municipalité. Les douze appartements avec une salle communautaire et un service de repas constituent une réponse aux besoins de notre milieu.

Il convient de rappeler que le coût total du projet est de plus de 1.5 million et que la SHQ contribue pour la moitié du montant. La contribution du milieu était aussi essentielle à la réalisation du projet. Sans l'implication de la municipalité, la résidence ne verrait pas le jour. Il faut aussi souligner la contribution importante de la Caisse Desjardins Sud Des Chenaux, du Pacte Rural, du CLD, de la CRÉ (conférence régionale des élus), de la Fédération des Caisses Desjardins et de la SADC de la Vallée de la Batiscan.

C'est donc avec enthousiasme que nous poursuivons notre travail. Nous prévoyons que la construction de la résidence débutera au début de l'été pour se terminer à l'automne. La Résidence Champlainoise ne sera plus un vœu, mais une réalité en 2011.

Robert Audet, président
Comité Résidence Champlainoise



LE REPAS DES VOISINS

Ceci est une invitation aux gens de Champlain qui seraient intéressés à se joindre à l'équipe des «Repas des Voisins» qui est notre popote locale.

Votre participation pourrait être comme aide cuisinier (ère) pour travailler avec nos trois équipes de cuisinières ou comme baladeurs (euses) pour la livraison des repas.

Cette popote se fait tous les mardis avant-midi de 8 h à 12 h au Centre du Tricentenaire.

C'est un plaisir que nous vous accueillerons dans notre grande famille.

Bienvenue à tous.

Pour informations, vous pouvez me joindre au 819-295-3929.

Claire Chartier, Responsable des Repas des voisins.

POLITIQUE FAMILIALE

Bonjour aux familles !

Dans le cadre de sa politique familiale, la Municipalité de Champlain offre une subvention pour des couches lavables dans le but d'encourager les nouvelles familles à être en mesure de faire des gestes écologiques lorsqu'il y a la venue d'un nouveau-né. La Municipalité subventionne un montant de 200 \$ lors de l'achat d'un ensemble de couches lavables. Vous devez présenter votre facture originale à votre bureau municipal et cette demande doit se faire dans les 6 premiers mois de vie du nouveau-né.



Voici quelques chiffres :

Au Québec, nous jetons 600 millions de couches jetables par année, ce qui correspond à 60 000 tonnes de déchets annuellement.

De 300 à 500 ans sont nécessaires à une couche jetable pour se décomposer dans un site d'enfouissement.

Nous vous encourageons à profiter de cette offre et faire un geste concret pour notre planète !

Bien à vous! Sonya Pronovost, Responsable de votre comité famille



MIEUX VIVRE EN SANTÉ

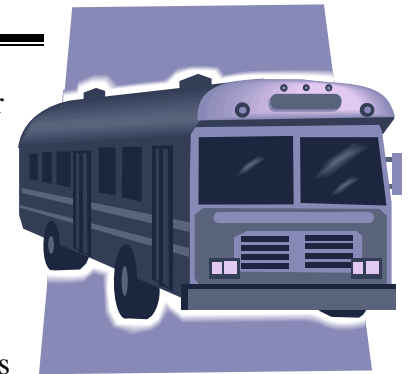
Un groupe dynamique

Les activités du lundi avant-midi visant le maintien en forme des 50 ans et plus sont un véritable succès. Plus de 25 personnes, parfois 30, participent au groupe d'exercices, le tout dans un climat fort agréable. Pierrette Cossette, responsable de l'activité, a toutes les raisons d'être fière de la session d'automne. Les quatre animateurs bénévoles, Diane Bourassa, Jeannine Couillard, Gisèle Cossette et Robert Lacoste guident à tour de rôle les exercices inspirés surtout du programme VieActive. Ces cinq personnes ont d'ailleurs participé à une journée de formation afin de pouvoir diversifier le programme hebdomadaire et maintenir le dynamisme du groupe.

Les activités de Mieux Vivre en Santé reprendront lundi le 10 janvier prochain, toujours à 10h00 au Centre du Tricentenaire. Bienvenue aux personnes qui veulent se joindre au groupe. L'activité permet de rester actif et de se maintenir en forme en bénéficiant de l'énergie du groupe.

TRANSPORT ADAPTÉ AU SERVICE DES CHAMPLAINOIS

La municipalité de Champlain contribue pour plus de 3 000 \$ afin de maintenir un service de transport adapté dans notre MRC. Le service est assuré durant le jour du lundi au vendredi par Transport adapté de Fran-Che-Mont. Il effectue selon vos besoins des déplacements vers les municipalités de la MRC. Il assure également des transports vers Trois-Rivières selon un horaire pré-établi si le nombre le justifie.



Ce service public est financé à 75% par le ministère du Transport, 20% par les municipalités et 5% par les usagers. Pour ces derniers, le coût d'un transport est de 3\$. Pour bénéficier d'un tel service, il faut d'abord remplir un formulaire d'admission. Pour toutes informations, communiquez avec la Corporation du transport adapté de Fran-Che-Mont au 819-372-5504.

Le service de transport adapté s'adresse aux personnes dont les limitations représentent un handicap pour utiliser seule un transport régulier. Les personnes ayant des limitations temporaires peuvent aussi avoir recours à ce service. La politique de réservation indique les procédures à suivre. De plus, les places disponibles sur les circuits déjà établis peuvent être utilisées par toute personne de 50 ans et plus.

AVIS : RÉCUPÉRATION



Les membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie ont statué qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, seuls les bacs à récupération de format bac coulant seront ramassés lors de la collecte porte-à-porte.

Afin de réaliser des économies, la Régie offre aux municipalités de procéder à l'achat regroupé de bacs roulants bleus de 360 litres.

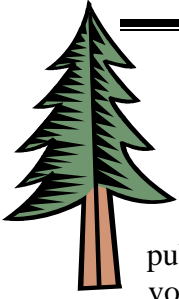
Si vous désirez vous procurer un bac bleu, la municipalité de Champlain prendra les commandes jusqu'au 11 février 2011. Le coût devrait d'être d'environ 80 \$. Après cette date chaque citoyen devra entreprendre les démarches pour se procurer un bac. La municipalité ne teindra pas d'inventaire de ces bacs.

La livraison sera faite à chaque résidence entre mai et juin 2011.

IMPORTANT : NUMÉROS CIVIQUES

Le responsable des « premiers répondants », monsieur Guy Poirier, demande à tous les résidents de la municipalité de même qu'aux estivants de placer bien en évidence, dans un format de bonne dimension et sous un éclairage adéquat, le numéro de leur propriété. S'il y a lieu, apposer également ce numéro sur votre boîte aux lettres longeant la route 138.

Cette démarche faciliterait grandement la tâche des ambulanciers lorsqu'il s'agit de localiser rapidement le domicile d'une personne requérant des soins urgents.



**LA SÉCURITÉ ET LA PRUDENCE :
LES PLUS BEAUX CADEAUX DE NOËL !**

Pour la période des Fêtes, le service d'incendie de Champlain et le ministère de la Sécurité publique vous invitent à la plus grande prudence. Parce que les pompiers ont votre sécurité à cœur, ils vous rappellent que la prévention est encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou si vous allez au lit.
- Gardez le sapin loin des sources de chaleur présentes dans la maison telles que poêles, foyers et plinthes électriques
- Après les Fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et débarrassez-vous-en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

Les lumières décoratives

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolé, jamais avec des clous ou des punaises.
- Évitez les décorations qui utilisent des chandelles même si elles créent une belle ambiance.

Les cordons de rallonges

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par des organismes reconnus comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons de rallonges.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie.

OMH DE CHAMPLAIN

L'office municipal d'habitation de Champlain a présentement un logement 5 ½ à prix modique à louer pour les familles à faible revenu. Pour plus d'informations concernant les critères de recevabilité, vous pouvez communiquer avec madame Marie-Andrée Cormier du lundi au vendredi au 295-3979.

NOËL DU PAUVRE

Bonjour à tous les Champlinois et Champlainoises !

Je voudrais remercier tous les gens qui ont donné généreusement pour le Noël du pauvre. Nous avons amassé un montant de 2 204.00 \$ et à ce montant va s'ajouter un don de l'école secondaire le Tremplin. Je voudrais remercier tous les bénévoles qui ont passé aux maisons afin de ramasser les dons.

L'argent amassé à Champlain reste à Champlain et sera distribué sous forme de bon d'achat à l'épicerie parmi les demandes reçues.

Nous avons besoin de bénévoles pour l'année prochaine afin de grossir notre équipe, donnez-nous votre nom et nous vous contacterons en novembre 2011.

Je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes à tous !

Sonya Pronovost
819-295-3149

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE



ÉCOLE DES CHAMPS-ET-MARÉES

Pavillon Champlain
963, rue Notre-Dame
Champlain (Québec) G0X 1
Téléphone : (819) 840-4317

Pavillon Ste-Marie
791, Place de la Solidarité
Batiscan (Québec) G0X 1A0
Téléphone : (819) 840-4316



« L'École des Champs-et-Marées, toujours en action! »

Les élèves des deux pavillons se sont rendus à la Salle J.-Antonio Thompson pour assister au spectacle des « Matinées symphoniques ». Ils ont pu ainsi s'initier aux sonorités et rôles des instruments de musique avec l'Orchestre Symphonique de Trois-Rivières. Sous la narration de M. Bryan Perro, auteur de romans-jeunesse très connu, les enfants ont pu apprécier les Contes de ma mère l'Oye et de Pierre et le loup.

La culture à notre école occupe une grande place. Le 29 novembre dernier, les élèves ont participé à des ateliers de contes et tambours africains avec M. Frank Sylvestre, conteur. Les enfants ont pu entendre des contes traditionnels et des créations de M. Sylvestre tout en jouant du jambee. D'autres instruments tels le ka, tambour traditionnel de la Guadeloupe et le tamboa, sorte de xylophone, ont fait résonner le gymnase du Centre du Tricentenaire.

Avant de prendre un congé bien mérité, Noël a été fêté de diverses façons dans les deux pavillons. Les amis de la 1^{re} année ont présenté leur spectacle « chansons et poèmes » aux membres de l'Âge d'Or, réunis à l'occasion de leur dîner annuel de Noël. Quel magnifique spectacle!

Ensuite, sous la supervision de Mme Annick Bélisle, enseignante de musique et d'art dramatique, un spectacle réunissant chansons, pièces musicales à la flûte et la pièce de théâtre « La chasse-galerie » par des élèves du 3^e cycle, a été présenté aux parents réunis pour l'occasion. Les élèves de la maternelle aidés de leur

enseignante Mme Louise Lemay, ont du même coup présenté de magnifiques chants de Noël. Bravo à tous ceux qui ont fait de ce spectacle, une belle réussite.

À quelques jours de ce congé, les élèves des deux pavillons ont assisté à deux pièces de théâtre : « Où sont les bas de Noël? » et « Une lettre du Père Noël » de la troupe de théâtre Le Polichinelle.

Le bulletin de la 1^{re} étape a été remis aux parents au début du mois de décembre lors d'une rencontre officielle. « Nous sommes fiers de vous les enfants. Profitez de ce moment d'arrêt pour vous amuser et refaire le plein d'énergie. »

Voici les dates et activités prévues au service de garde :

10 janvier : retour du congé de Noël : pédagogique-école;

28 janvier : pédagogique-école (thème à venir);

11 février : journée au Centre Sportif Alphonse Desjardins;

1 avril : Récré-o-fun à Québec ou pédagogique-école;

13 mai : La Vallée secrète à St-Raymond ou pédagogique-école;

20 mai : Hangar #16, Imax à Montréal ou pédagogique-école.

LE POSTILLON : ABONNEMENT

Pour suivre l'histoire et la vie de Champlain, abonnez-vous au Postillon.

Le Postillon est un journal local, publié depuis 30 ans, 3 fois par année par la Société historique de Champlain au coût de 15 \$.

« Il nous fait revivre le passé, nous informe sur le présent et nous révèle nos projets d'avenir. »

Abonnez-vous en téléphonant à : Mme Lyse Bertrand 819 295-3484 ou en lui écrivant à l'adresse suivante : 922 Notre-Dame Champlain G0X-1C0 ou à Mme Claire Chartier 819 295-3929.

Le prochain abonnement débutera en décembre 2010.

L'Équipe du journal a besoin de vos abonnements pour continuer la publication.

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME

Ne vous faites pas passer de la marchandise volée!

Chaque jour, des citoyens et citoyennes se font offrir des biens (téléviseur, magnétoscope, appareils audio, etc.) à des prix ridiculement bas.

Dites-vous que si l'on vous offre un appareil photo d'une valeur de 400 ou 500 \$ à un prix minime de 50 ou 75 \$, c'est peut-être un piège!

Sachez que si vous encouragez la vente d'objets volés, vous êtes complice d'un acte criminel en vertu de l'article 354 du *Code criminel*. En cas de culpabilité, la peine peut aller jusqu'à un emprisonnement de 10 ans.

Voici quelques conseils lors de l'achat d'objets usagés :

- ▶ Demandez au vendeur une preuve d'achat (ex. : facture) ou toute autre pièce justificative;
- ▶ Vérifiez auprès de votre service policier, à partir du numéro de série, si l'objet a déjà été rapporté volé. Toutefois, les policiers ne peuvent transmettre cette information par téléphone ; ils doivent pouvoir examiner le bien. Ils ont, de plus, le pouvoir de le saisir s'il s'agit d'un objet volé.
- ▶ Vérifiez si un numéro de série ou un numéro gravé par un burin a été altéré ou rendu illisible;
- ▶ Demandez à un marchand qui vend le produit si le prix que l'on vous demande est réaliste;
- ▶ Rédigez un petit contrat de vente avec la personne qui vous vend le produit.

Ne soyez pas des consommateurs naïfs et surtout n'encouragez pas la criminalité, cela pourrait se retourner contre vous beaucoup plus vite que vous ne le croyiez.

Jean-François Deveault, Directeur de poste
MRC Des Chenaux

PROGRAMME RECYC-FRIGO

PARTICIPEZ AU PROGRAMME RECYC-FRIGO Environnement^{MD}... C'EST PAYANT!

Saviez-vous que les réfrigérateurs et les congélateurs de plus de dix ans sont de grands consommateurs d'électricité? Vous en séparer vous permettra de faire des économies d'énergie tout en faisant un geste pour l'environnement.

Comment faire? Tout simplement en participant au programme RECYC-FRIGO Environnement! Ce programme offre un service gratuit de collecte d'appareils à domicile. Le réfrigérateur ou congélateur doit avoir plus de 10 ans, être fonctionnel et branché et avoir un volume de 10 à 25 pieds cubes. Si vos appareils remplissent ces conditions, il vous suffit de prendre rendez-vous en composant le 1 877 49FRIGO (493-7446) ou en remplissant un formulaire de collecte en ligne au www.recyc-frigo.com. Un transporteur spécialisé viendra récupérer gratuitement votre appareil à domicile. De plus, un chèque de 60 \$ pour chaque appareil récupéré (maximum de deux appareils par ménage) sera remis à son propriétaire au plus tard trois semaines après le ramassage du réfrigérateur ou du congélateur.

Si vous voulez vous défaire d'un appareil de moins de dix ans et en bon état, nous vous encourageons à vous adresser à un organisme communautaire afin que celui-ci puisse en faire bénéficier un ménage.

RECYC-FRIGO Environnement pour poser un geste vert.

La Municipalité de Champlain soutient ce programme et vous encourage à y participer. Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, le programme RECYC-FRIGO Environnement cible aussi un enjeu environnemental majeur en assurant le recyclage de 95 % des matières contenues dans les appareils récupérés. Participer au programme RECYC-FRIGO, c'est économiser de l'énergie et c'est bon pour l'environnement. Pour en savoir plus, visitez le www.recyc-frigo.com.



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Vœux de Noël du Centre d'action bénévole des Riverains

En ce temps de réjouissances, les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel du Centre d'action bénévole des Riverains tiennent à profiter de l'occasion pour témoigner à tous ses bénévoles leur immense gratitude. Que la magie de Noël vous apporte joie et gaieté dans vos foyers. Qu'elle soit le prélude d'une nouvelle année remplie de bonheur, de paix et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont proches.

Nous désirons également souhaiter une merveilleuse année 2011 à toute notre clientèle : que la santé, l'amour et la réussite les accompagnent tout au long de celle-ci.

Veuillez prendre note que notre bureau sera fermé du 17 décembre au 9 janvier 2011 inclusivement.

Joyeux Noël et Bonne Année 2011 à tous!

Source : Marie-Claude Samuel
Directrice générale



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

100, de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Téléphone : (418) 325-2120, Télécopie : (418) 325-2457

Cafés-rencontres

Thème : Garder du temps en couple

Le travail, les enfants, la routine, sont tous des facteurs qui influencent la qualité de notre vie de couple. À l'approche de la St-Valentin, nous tenterons de trouver des trucs pour bonifier notre temps avec notre partenaire de vie.

Endroits : Le lundi 7 février à 13 h 30 à Saint-Maurice, le mardi 8 février à 9 h 30 à Saint-Narcisse et le mercredi 9 février à 13 h 30 à La Pérade.

Thème : Les amis de mes enfants sont mes amis

Le développement social des enfants... un sujet chaud. À quel âge peut-il jouer en groupe? Les amis sont-ils nécessaires pour lui à tout âge? Peut-il entretenir une relation de confiance avec un autre enfant?

Endroits : Le lundi 21 février à 13 h 30 à Saint-Maurice, le mardi 22 février à 9 h 30 à Saint-Narcisse et le mercredi 23 février à 13 h 30 à La Pérade.

Thème : Petits mensonges et grandes vérités

Puisque les enfants débordent de créativité et que leur monde imaginaire est très présent, il est normal qu'ils confondent parfois la réalité et la fiction. Mais comment savoir s'ils nous disent délibérément des mensonges? Comment intervenir? Venez en apprendre plus!

Endroits : Le lundi 7 mars à 13 h 30 à Saint-Maurice, le mardi 8 mars à 9 h 30 à Saint-Narcisse et le mercredi 9 mars à 13 h 30 à La Pérade.

Thème : Des fois, j'ai peur un peu, des fois...

Pourquoi mon enfant a peur des monstres? Pourquoi ma fille croit mordicus qu'il y a une sorcière dans sa chambre? Mon fils pleure lorsqu'il y a un orage, est-il normal? Dans cette rencontre, nous tenterons de comprendre le phénomène des peurs chez les enfants et de trouver des méthodes pour les affronter.

Endroits : Le lundi 21 mars à 13 h 30 à Saint-Maurice, le mardi 22 mars à 9 h 30 à Saint-Narcisse et le mercredi 23 mars à 13 h 30 à La Pérade.

Ateliers CÉSAME

Ces ateliers s'adressent aux parents accompagnés de leurs enfants âgés entre 3 ans et 5 ans. Ces rencontres sont des moments privilégiés pour le parent de passer un temps de qualité avec son enfant. Elles permettent d'augmenter le lien d'attachement parent-enfant, d'augmenter la capacité de communication de l'enfant avec son parent et aussi d'augmenter l'estime de soi de l'enfant. Les rencontres sont d'une durée de 2 heures pendant 8 semaines. Les rencontres se tiendront à la fin janvier, de 9 h à 11 h, à La Pérade. Pour information et inscription, contactez Nadine D'Amours. 418 325-2120

Ateliers Mille-Pattes, Mille-Mots

Cette série de 6 rencontres est spécialement conçue pour les parents et les enfants de 18 à 30 mois. Un moment parent-bambin de qualité où vous expérimenterez des exercices moteurs et des jeux en groupe. Tout cela afin de stimuler les préalables nécessaires favorisant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture une fois à l'école. Venez comprendre l'importance de certaines activités de la petite enfance dans le développement futur de vos tout-petits! Plaisir assuré!!! Lieu et date de début selon les inscriptions. Inscription obligatoire. Garderie simultanée gratuite (au besoin).

Animatrices : Nadine D'Amours, intervenante et Nadia Gauthier, parent-ressource.

Info : 418 325-2120

ATELIERS « CASE DEPART »

La Maison de la famille Des Chenaux organise une série de rencontres pour les parents dans le but de faciliter l'instauration d'un encadrement dans la vie de tous les jours. Les ateliers « Case Départ » s'adressent aux parents d'enfants 0-5 ans. Cette série de 7 rencontres débutera en janvier 2011 à Saint-Maurice ou Saint-Narcisse. Heure : selon la disponibilité des parents (de jour ou de soir). Inscription obligatoire.

Info : Nadine D'Amours au 418 325-2120.

Lange Gardienne, Cardio-Maman

Venez bouger avec d'autres nouvelles mamans et apportez bébé avec vous. « Cardio-Maman » vous permettra de faire de nouvelles connaissances et de trouver la motivation pour bouger et prendre soin de vous-même à la maison. Si maman est en forme et bien dans sa peau, toute la famille en profite!

Les cours ont lieu tous les jeudis AM, à l'intérieur, au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 100, rue de la Fabrique, La Pérade.

Club Mère/Enfant

Thème : Les premiers soins pour bébé. Une infirmière du CSSS, répondra à vos questions. La rencontre aura lieu le mercredi 2 février à 13 h 30, à la MFDC.

Thème : Bien manger sans se ruiner. En collaboration avec le Fonds communautaire des Chenaux, la rencontre aura lieu le mercredi 16 mars 2011 à 13 h 30, à la MFDC.

Lange Gardienne offre plusieurs autres services et activités tels que : accompagnement à la naissance, marraine d'allaitement, cliniques d'allaitement, ligne d'aide téléphonique 24 h/24 : (819) 386-6583, etc.

Ateliers de massage pour bébés

Nouvelle série de rencontres qui commencera au début de février à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les rencontres seront d'une durée d'une heure et demie pendant 6 semaines. Info : France Lepage 418 325-2120

Parent d'ado... une traversée

Une invitation pour les parents d'enfants âgés de 12 à 18 ans

Le programme « Parent d'ado... une traversée » a été élaboré pour soutenir concrètement les parents d'adolescents dans l'encadrement de leurs jeunes et les aider à traverser cette étape sans trop d'embûches. Les rencontres sont composées d'un mélange d'exposés, d'échanges, d'exercices seuls ou en petits groupes pour relier les notions vues au vécu de chacun. Les rencontres auront lieu à La Pérade, en soirée, début février. Soirée à déterminer selon les inscriptions. Info : Nadine D'Amours 418 325-2120

Plaisirs d'hiver

La Maison de la famille vous invite à faire une sortie hivernale familiale à l'extérieur en lien avec le programme PLAISIRS D'HIVER. Le 12 février 2011, joignez-vous à nous pour une journée de plaisir en plein air! Lieu à déterminer. Info : France Lepage 418 325-2120

Conférence : Le passage du primaire au secondaire

Contenu: Les défis du passage du primaire au secondaire, les peurs et les enjeux, comment aider son jeune à s'adapter, les principaux changements dans le développement des jeunes durant cette transition, le rôle des parents, les mesures prises à l'école pour supporter le jeune.

Conférencières : Monique Landry, psychologue et Nancy Jacob, éducatrice spécialisée

Date : Dans la semaine du 21 mars 2011, soirée à déterminer, à 19 h. Info : 418 325-2120

Lieu : École secondaire Le Tremplin, Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Bricolage de Pâques : Pour parents

Venez utiliser vos dix doigts et votre créativité lors de cette activité de bricolage. La Maison de la famille vous offre l'opportunité de créer vous-mêmes vos décorations ou encore de fabriquer de jolis cadeaux à offrir ou à garder pour vous! L'activité aura lieu le 30 mars de 9 h à 16 h, dans la grande salle du Centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 100, rue de la Fabrique. Inscription obligatoire, coût : 7 \$ pour les membres. Une réponse avant le 25 mars serait appréciée. Garderie simultanée gratuite. Info : 418 325-2120

Ludothèque Des Chenaux

La Ludothèque des Chenaux est un service de prêt de jouets. La carte de membre annuelle de la MFDC au coût de 5 \$ est obligatoire pour se prévaloir de ce service.

Heures d'ouverture :

Les jouets sont disponibles durant les heures d'ouverture : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

CACI (Centre d'accès communautaire Internet)

Grâce au programme d'accès communautaire Internet, la Maison de la famille Des Chenaux met à la disposition de ses membres 3 ordinateurs permettant aux familles d'avoir accès au service Internet. L'utilisation est gratuite pour les membres (coût de la carte de membre : 5 \$) mais limitée aux périodes durant lesquelles le local n'est pas utilisé pour une rencontre. Il est important de téléphoner avant de se présenter pour vérifier les disponibilités (418) 325-2120.

Source : Nadine D'Amours, coordonnatrice PACE
France Lepage, resp. Périnatalité
Maison de la famille Des Chenaux, (418) 325-2120

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

FONDS D'ADMINISTRATION

RECETTES et DÉPENSES

De l'exercice financier au 31 décembre 2009

REVENUS

Taxes

1 356 619 \$

Paiement tenant lieu de taxe	7 689
Transferts	505 025
Services rendus	599 065
Imposition de droits	50 248
Amendes et pénalités	10 661
Intérêts	22 211
Autres revenus	<u>15 500</u>
	2 567 018

DÉPENSES

Administration générale	502 682
Sécurité publique	204 211
Transport routier	348 045
Hygiène du milieu	787 524
Santé et bien-être	5 978
Urbanisme et mise en valeur du territoire	29 238
Loisirs et culture	189 814
Frais de financement	<u>139 139</u>
Total des dépenses	<u>2 206 631</u>

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE 360 387

PLUS AMORTISSEMENT 193 320

MOINS :

revenus d'investissement	(389 693)
Remboursement de la dette à long terme	(99 246)
affectations	<u>(45 826)</u>

EXÉDENT (DÉFICIT) DE FONTIONNEMENT 18 942 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

REVENUS

Taxes	1 500 181
Paiement tenant lieu de taxes	7 923
Revenus de source locale	902 922

Transferts	54 900
Total des revenus	2 465 926
DÉPENSES	
Administration générale	491 180
Sécurité publique	183 973
Transport routier	291 370
Hygiène du milieu	761 453
Aménagement, urbanisme	17 850
Développement économique et social	23 000
Loisirs et culture	161 839
Frais de financement	131 761
Total des dépenses de fonctionnement	2 062 426
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Remboursement en capital	295 500
Transfert aux activités d'investissement	108 000
Total des autres activités financières	403 500
Total des activités financières et d'investissement	2 465 926
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	
AFFECTATIONS & FINANCEMENT	
Surplus accumulé non affecté	
Financement à long terme	-
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(0)